

II

L'Ambassadeur du Canada au secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique

AMBASSADE DU CANADA

WASHINGTON, (D.C.), le 5 mai 1961.

N° 307

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de me référer à la note de Votre Excellence en date du 5 mai 1961 proposant certaines dispositions devant régir la coordination des services de pilotage sur les Grands lacs et le Saint-Laurent jusqu'à Saint-Régis, point oriental extrême.

Le Gouvernement canadien agrée les dispositions énoncées dans votre note et dans le Mémoire d'accord qui y est annexé. Votre note et la présente réponse constituent dès lors, ainsi que vous le proposez, un accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis, lequel porte ses effets à compter du 1^{er} mai 1961.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

L'Ambassadeur du Canada,
A. D. P. HEENEY

Monsieur Dean Rusk
Secrétaire d'État
des États-Unis
Washington (D.C.)